



Projet de mise en œuvre d'un Schéma d'Orientation Local (SOL) pour permettre la reconstruction de la Clinique Saint-Pierre à l'horizon 2028 sur la zone dite de Louvranges Nord.

La Ville de Wavre organise une séance d'information au public préalablement au dépôt d'un projet de SOL en vue de la mise en œuvre de la ZACC dite « Bouleaux /Louvranges »



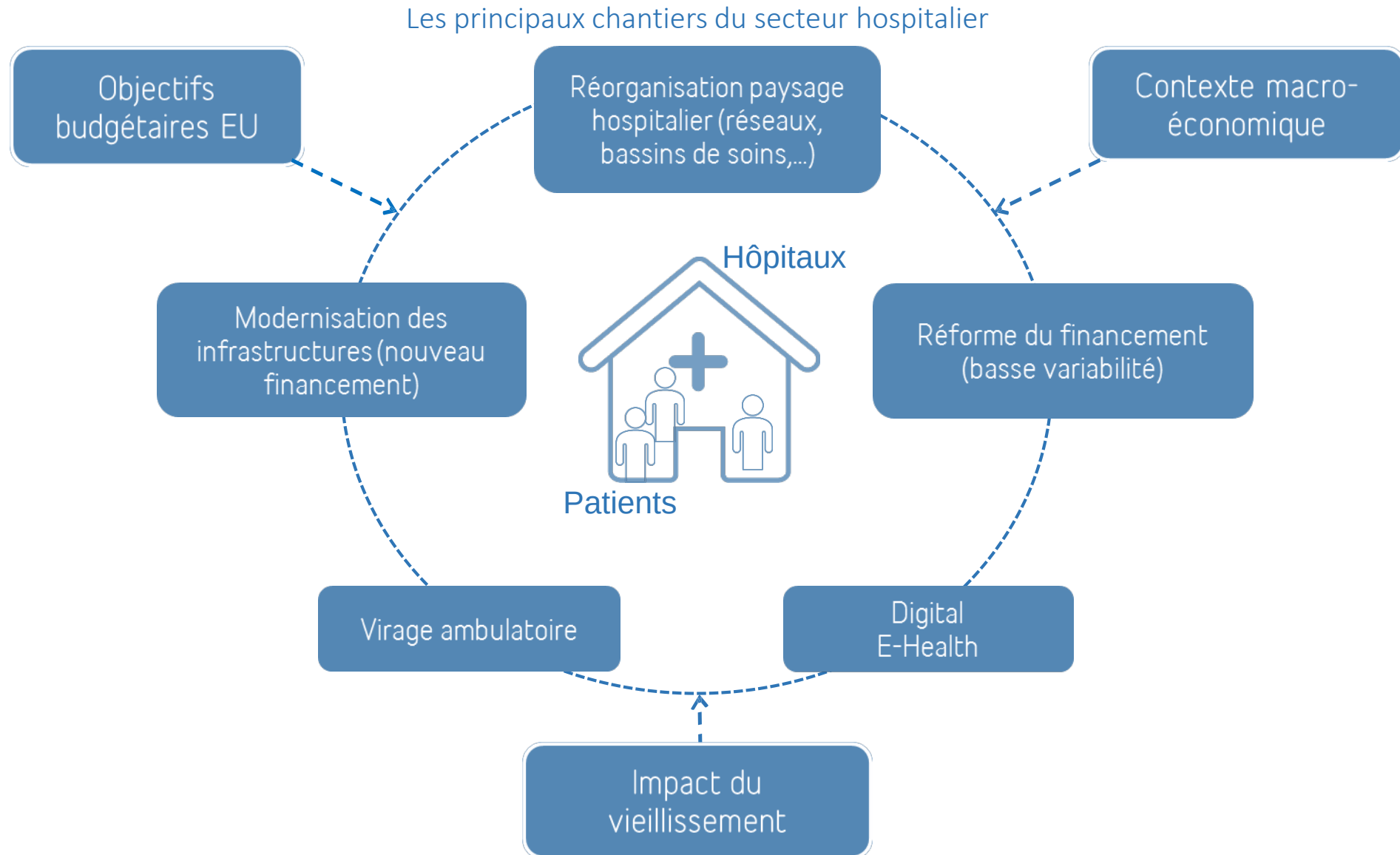
Urbanisme

Infos pratiques :

Le vendredi 17 janvier 2020 de 19 à 21h

Salle des Templiers de l'Hôtel de Ville de Wavre (1^{er} étage) - Place de l'Hôtel de Ville 1 - 1300 Wavre

Un paysage hospitalier en pleine mutation



Source : ANALYSE MAHA2019 (Model for Automatic Hospital Analyses) – Belfius 9 octobre 2019

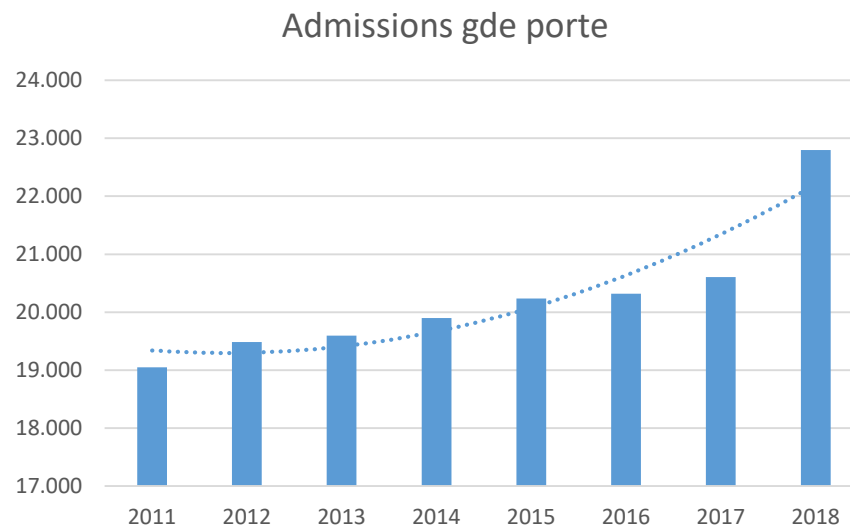
1. Croissance continue de l'activité

Admissions en hospitalisation classique

Année	Admissions gde porte
2011	19.048
2012	19.488
2013	19.593
2014	19.897
2015	20.235
2016	20.321
2017	20.606
2018	22.795

+16%
en
5 ans

Tableau 1 – Données concernant les admissions en hospitalisations classiques



Nombre total de passages aux urgences

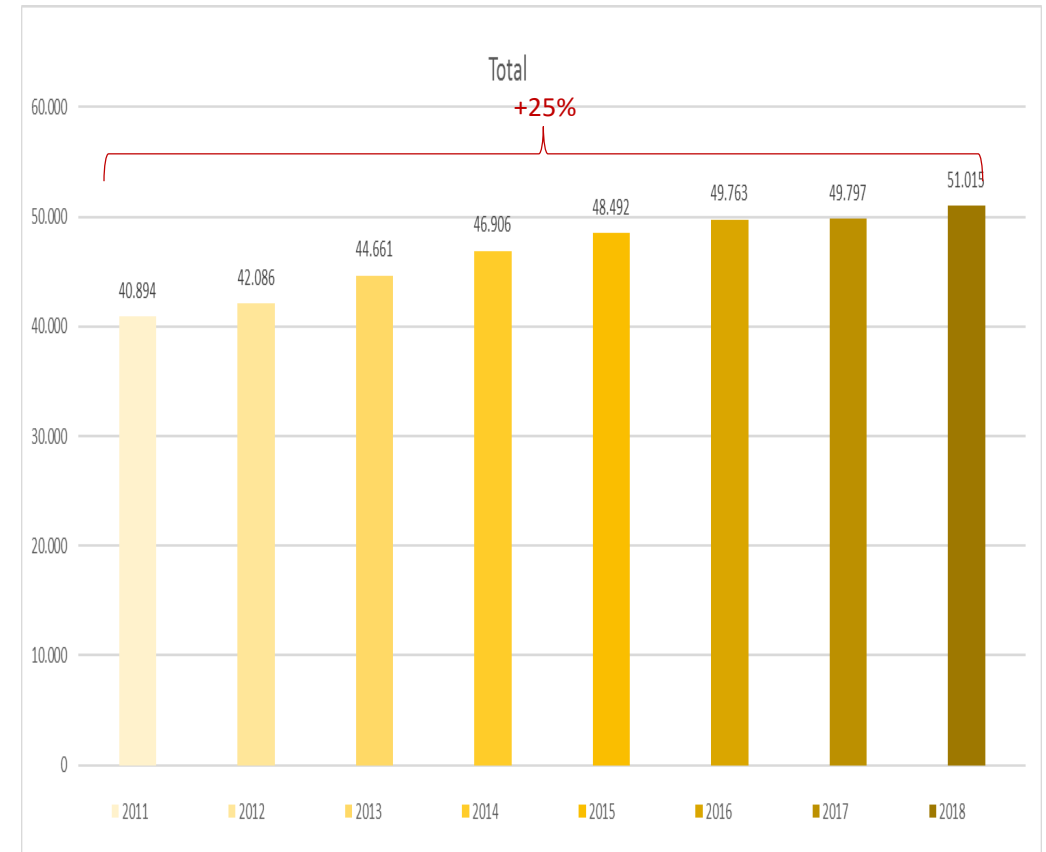
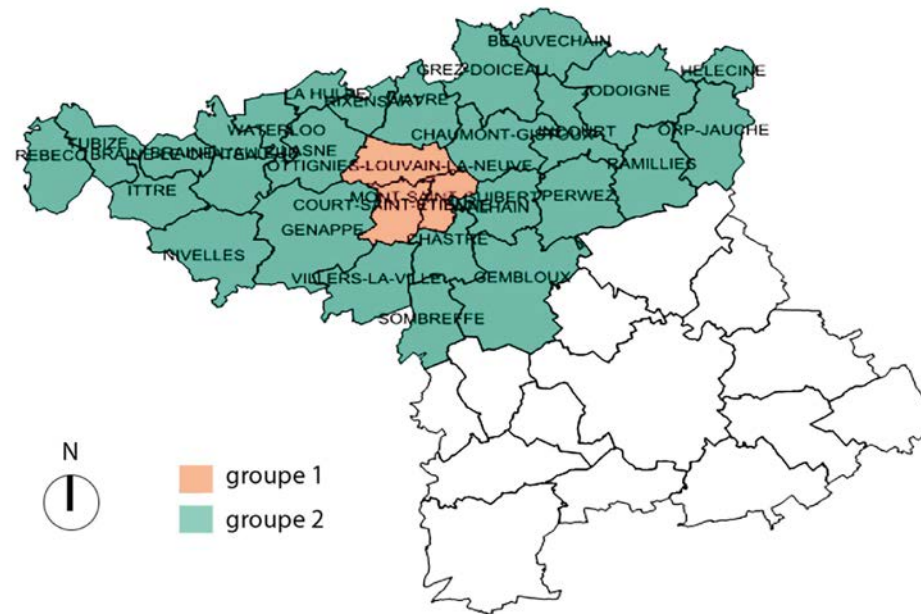


Tableau 2 – N^{bre} total de passages aux urgences

2. Croissance démographique dans le bassin de soins



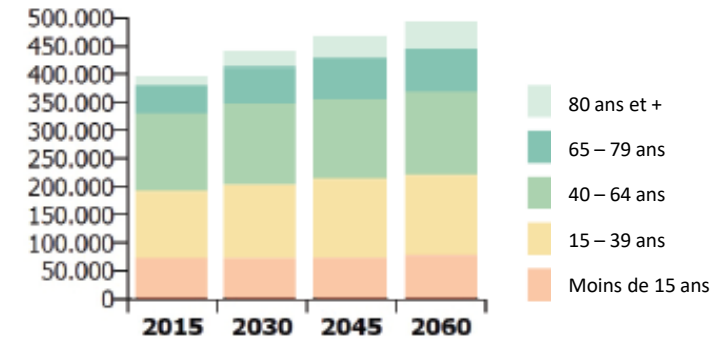
2004-2014	Solde naturel	Solde migratoire	Taux croissance tot.
Groupe 1	5,30%	3,46%	8,74%
Groupe 2	2,13%	7,10%	9,22%
Province	2,01%	6,75%	8,75%
Région	0,81%	5,20%	6,01%

Tableau 10 – Evolution démographique au niveau régional entre 2004 et 2014

3. Vieillesse de la population dans le bassin de soins

	Province	Région
Moins de 15 ans	13,20%	8,60%
15 - 39 ans	14,30%	9,30%
40 - 65 ans	9,50%	3,90%
65 - 79 ans	54,50%	53,90%
80 ans et plus	153,70%	129,70%

Tableau 3 – Taux de croissance démographique à l'horizon 2060



4. Déficit chronique de surface par rapport aux normes actuelles

Situation actuelle	46.000 m ²	
Subsidiaries	64.054 m ²	
Non-subsidiés	11.000 m ²	
Total	75.054 m²	+29.000 m ² → besoin de +63%

CALCUL DES SURFACES - PROGRAMME ACTUEL "526 LITS & PLACES" - SELON A.G.W. 20 JUILLET 2017								
Services			Nombre d'unité(s)	Lits/ unité	Surface par unité (m ²)	Nombre de lits ou places	Nombre de tranches ou salles	Surface totale (m ²)
UNITES DE SOINS	1°	lits en hôpital général (hors G, Sp, SI, etc.)	10	28	98,5	366		36051
	2°	places en hospitalisation de jour médicale	1	30	98,5	44		4334
	3°	places en hospitalisation de jour chirurgicale	0		98,5	57		5615
	19°	lits de gériatrie G	1		105,5	38		4009
	20°	lits de réadaptation fonctionnelle (Sp)	1		105,5	6		633
total pls HJ								101
MEDICO-TECHNIQUE	5°	salles du bloc opératoire			350,0		16	5600
	6°	lits soins intensifs			128,5	15		1928
	8°	bloc obstétrique par tranches de 100 acc.			125,0		14	1750
	9°	unité N° par tranches de 100 accouch.			50,0		15	750
	10°	bunker radiothérapie			500,0		1	500
	11°	dialyse			40,0		38	1520
	12°	salles de cathétérisme cardiaque			350,0		2	700
	14°	appareillage IRMN			190,0		1	190
	17°	centre de curiethérapie			475,0		1	475
total des places et surfaces						526		64054
								122 m ² /lit

Tableau 4 – Calcul de la surface du programme actuel selon AGW du 20.07.2017

5. Site existant saturé



LEGENDE

- zone verte protégée
- zone d'habitat
- cimetière
- parking de la Clinique
- limite du site hospitalier

6. Travaux en cours sur le site existant

La CSPO doit encore fonctionner durant minimum 8 ans dans l'infrastructure actuelle dans les meilleures conditions de qualité et sécurité pour les patients et le personnel :

- ⇒ Obligation de proposer des nouvelles surfaces pour la dialyse et de réaliser un espace dédié pour l'hôpital gériatrique de jour.
- ⇒ Décision de construire l'aile 1100 qui restera ensuite comme polyclinique locale



archipel | baev

000134 | CSPO | AILE 1100 | ESQUISSE | 23 juin 2016

Objectif de la CSPO : une offre de services hospitaliers de qualité et conformes aux besoins du bassin de soins à l'horizon 2028

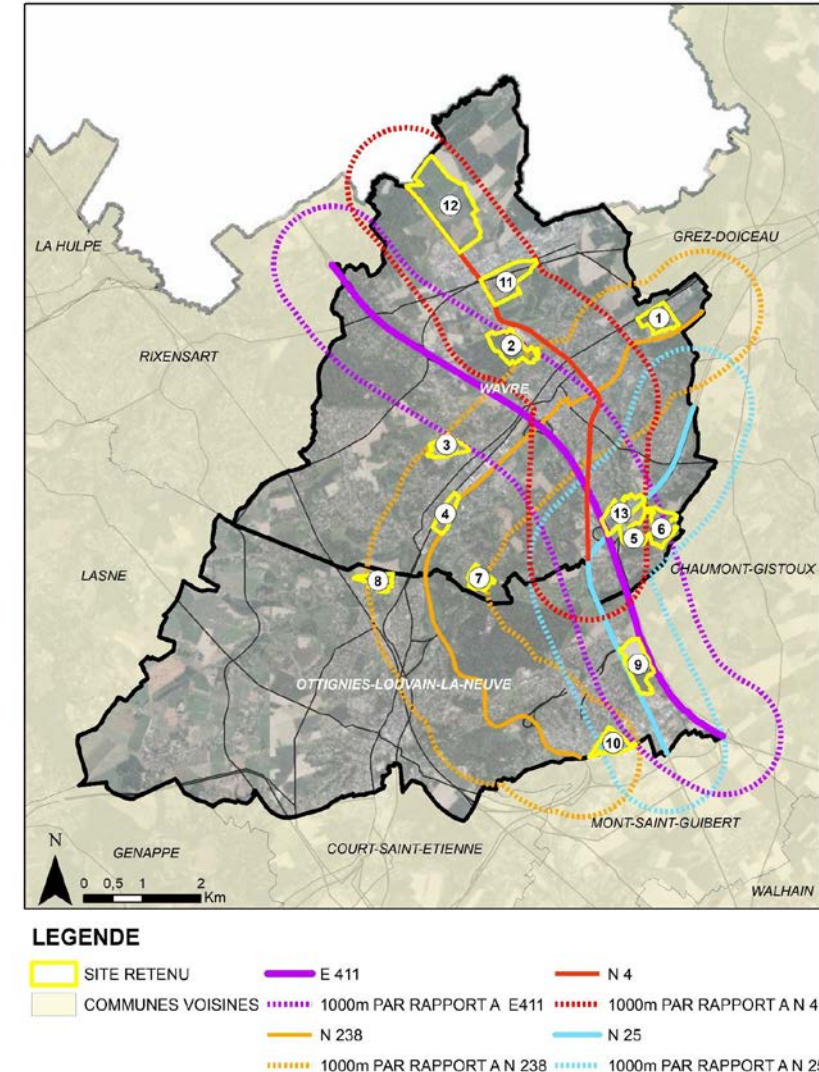
1. Analyse des possibilités foncières dans le bassin de soins
2. AGW du 20 juillet 2017 – plan de construction des infrastructures hospitalières
3. Les grandes phases du projet
4. Carte et objectifs de l'AVP-SOL

1. Analyse des possibilités foncières dans le bassin de soins

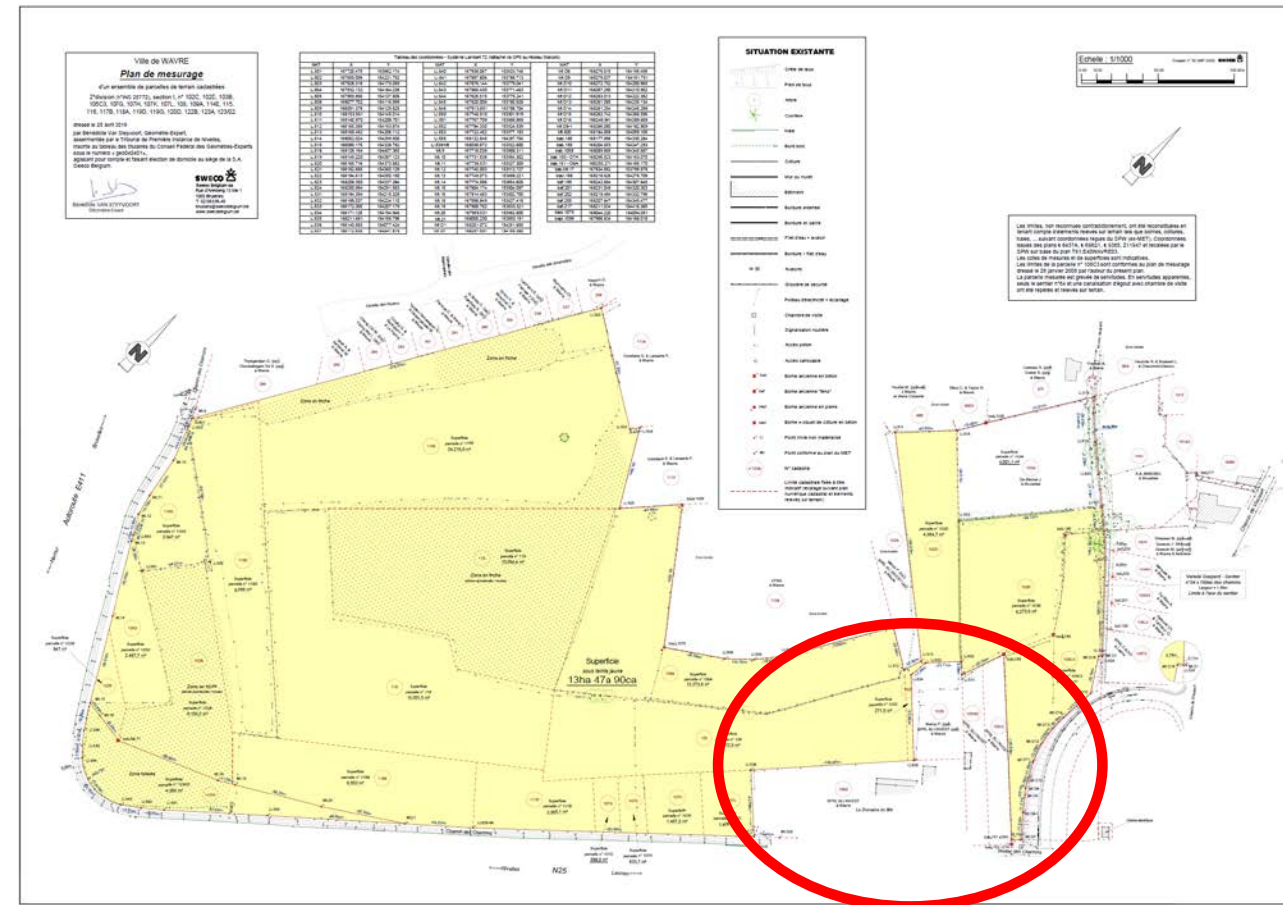
13 sites ont fait l'objet d'une analyse pour vérifier la conformité à différents **critères de sélection tels que** :

1. Terrains libres d'occupation destinés à l'urbanisation au sein du bi-pôle « Wavre-Ottignies-Louvain-la-Neuve »
2. Une superficie en réserve foncière supérieure à 10 ha (d'un seul tenant) ;
3. Une accessibilité optimale pour le site pouvant combiner les modes doux, les transports en commun et l'accessibilité routière à partir des grands axes (E411, N4, N25 et N238)
4. Contexte paysager favorisant la construction d'un « hôpital dans la nature »

=> Conclusion : le site de Louvranges présente les qualités nécessaires



1. Analyse des possibilités foncières dans le bassin de soins



2. AGW du 20 juillet 2017 – plan de construction des infrastructures hospitalières

2018

- Introduction du projet de reconstruction dans le plan pluriannuel du GW

30366 BELGISCH STAATSBLAAD — 27.03.2018 — MONITEUR BELGE	
SEIOR SELECTIEBUREAU VAN DE FEDERALE OVERHEID [2018/201515] Resultaat van de vergelijkende selectie van Franstalige Industriële ingenieurs luchtuurt (m/s/v) (niveau A1), voor de FOD Mobiliteit & Vervoer. — Selectienummer: AFG17274 Deze selectie werd afgesloten op 8/03/2018. Er zijn 2 laureaten. De lijst is 1 jaar geldig.	SEIOR BUREAU DE SÉLECTION DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE [2018/201515] Résultat de la sélection comparative d'ingénieurs industriels Transport aérien (m/s/v) (niveau A1), francophones, pour le SFF Mobilité & Transports. — Numéro de sélection: AFG17274 Ladite sélection a été clôturée le 8/03/2018. Le nombre de lauréats s'élève à 2. La liste est valable 1 an.
RAAD VAN STATE [C - 2018/30662] Raad van State. — Benoeming Bij koninklijk besluit van 31 januari 2018, wordt Mevr. Pauline LAGASSE, adjunct-auditeur, met ingang van 21 december 2017 tot auditeur bij de Raad van State benoemd. Op 6 maart 2018 heeft Mevr. Pauline LAGASSE als auditeur de eed afgelegd in handen van de Adjunct-Auditeur-generaal bij de Raad van State.	SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL INTÉRIEUR [C - 2018/30662] Conseil d'Etat. — Nomination Par arrêté royal du 31 janvier 2018, Mme Pauline LAGASSE, auditeur adjoint, est nommée à partir du 21 décembre 2017 auditeur au Conseil d'Etat. Mme Pauline LAGASSE a prêté serment le 6 mars 2018 en qualité d'auditeur entre les mains de l'Auditeur général adjoint au Conseil d'Etat.
FEDERALE OVERHEIDSDIENST SOCIALE ZEKERHEID [2018/201522] Arbeidshof te Brussel. — Beschikking Bij beschikking van 17 januari 2018 werd de heer Roger PAYOT, plaatsvervangend raadsheer in sociale zaken, als zelfstandige, bij het Arbeidshof te Brussel, door de Eerste Voorzitter van dit Hof aangewezen om het ambt van plaatsvervangend raadsheer in sociale zaken uit te oefenen tot en met 23 maart 2019.	SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL SECURITÉ SOCIALE [2018/201522] Cour du travail de Bruxelles. — Ordonnance Par ordonnance du 17 janvier 2018, Monsieur Roger PAYOT, conseiller social suppléant au titre de travailleur indépendant, près la Cour du travail de Bruxelles, a été désigné par le Premier Président de cette Cour pour exercer les fonctions de conseiller social suppléant, jusque et y compris le 23 mars 2019.

GEMEENSCHAPS- EN GEWESTREGERINGEN GOUVERNEMENTS DE COMMUNAUTE ET DE REGION GEMEINSCHAFTS- UND REGIONALREGIERUNGEN

REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE [2018/201448]

12 MARS 2018. — Circulaire relative au financement des infrastructures hospitalières
Premier plan de construction

A l'attention de Mesdames et Messieurs les gestionnaires des établissements hospitaliers

Madame, Monsieur,

Le décret du 9 mars 2017 relatif au prix d'hébergement et au financement de certains appareillages des services médico-techniques lourds en hôpital prévoit la fixation par le Gouvernement du premier plan pluriannuel de construction en 2018.

L'arrêté du Gouvernement wallon du 20 juillet 2017 pris en exécution du décret fixe la procédure d'adoption des plans de construction.

Un plan de construction est approuvé tous les cinq ans par le Gouvernement.

Chaque plan comprend, par hôpital et par site hospitalier, les projets retenus pour l'intégration dans le prix d'hébergement et un échéancier de cette intégration.

Afin d'arrêter les projets qui seront inscrits dans ce premier plan de construction, il y a lieu d'introduire vos demandes, sous forme de programme d'investissements.

2019

- Accord du GW sur le projet de reconstruction de la CSPO

Objet : Plan de construction des infrastructures hospitalières : projets de construction portés par la Clinique Saint Pierre.

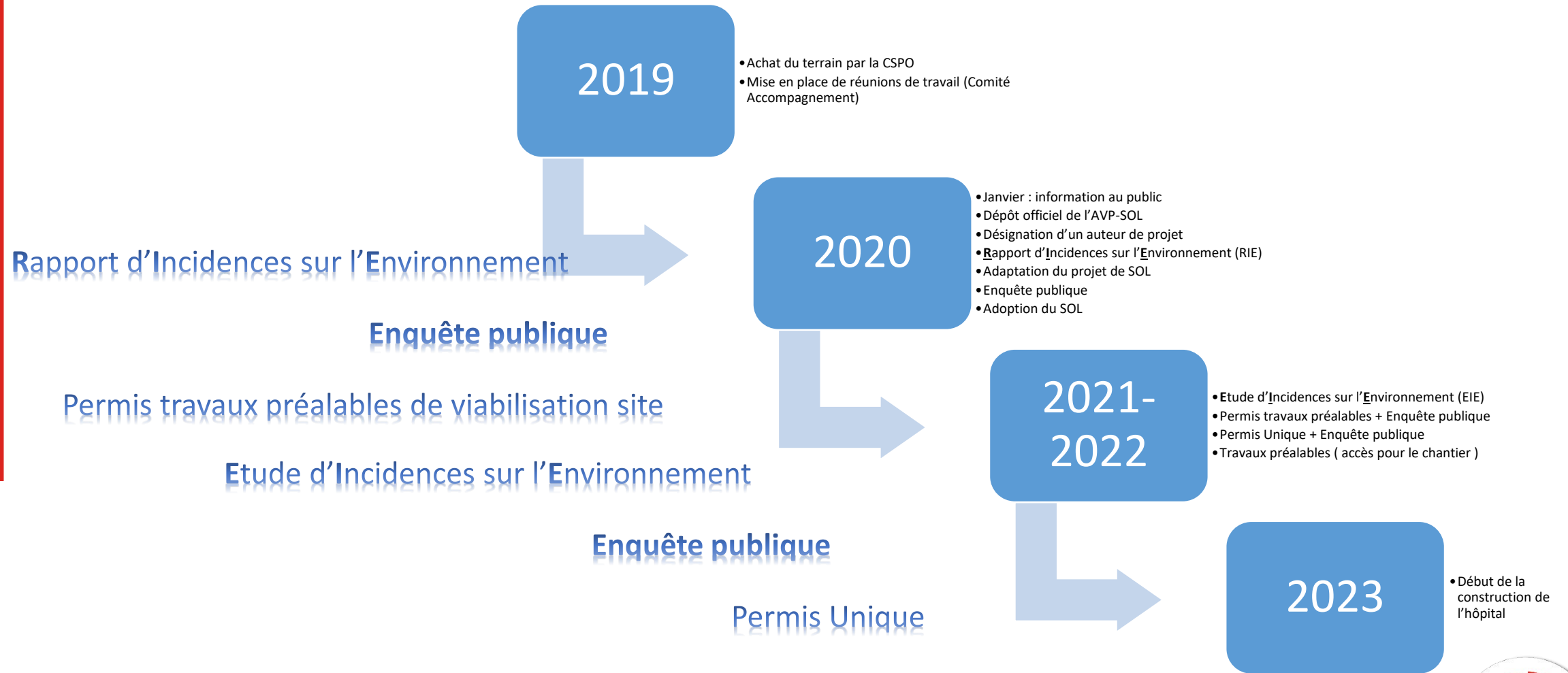
Monsieur le Coordonnateur général,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 1^{er} avril 2019, le Gouvernement wallon :

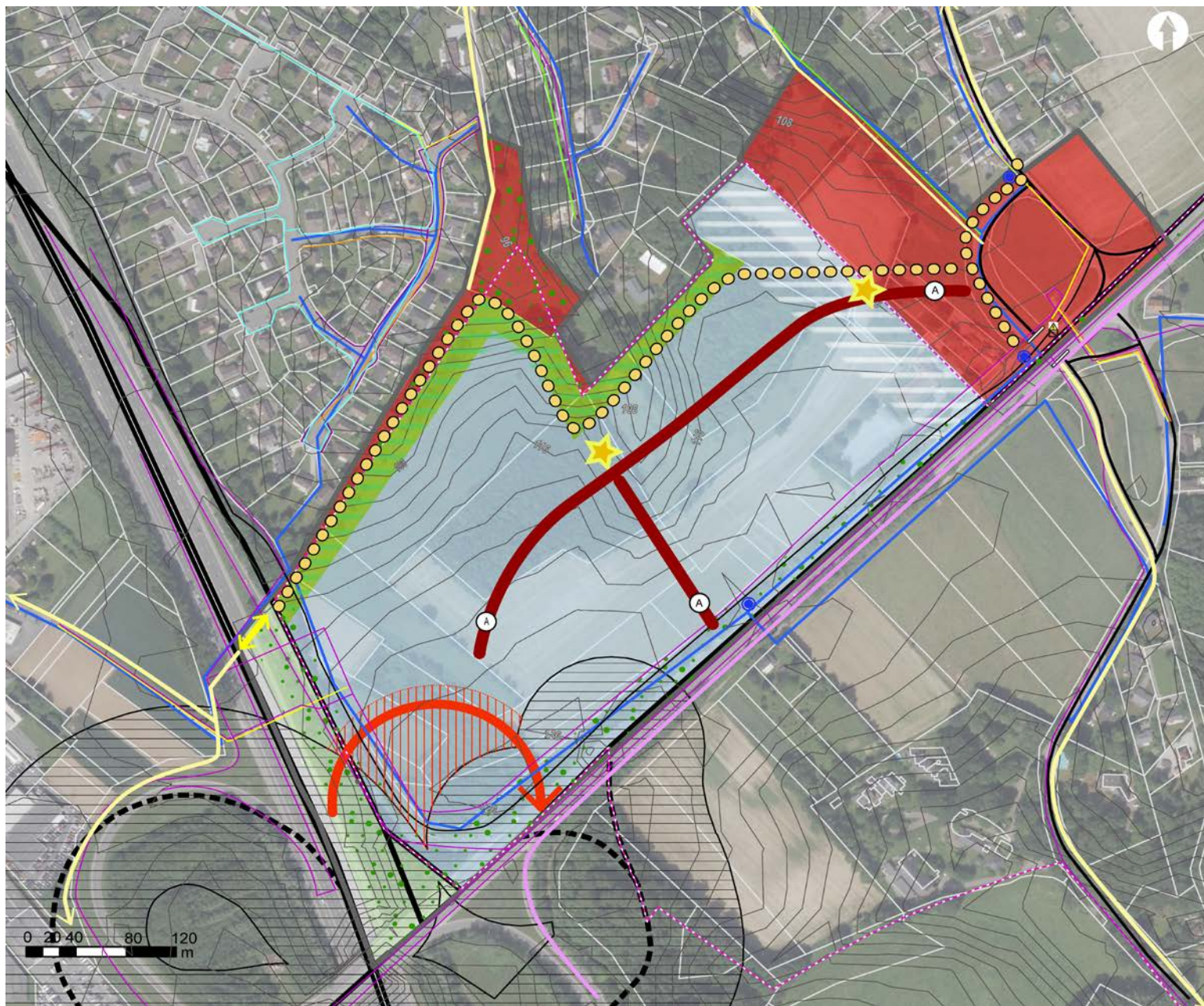
- a décidé de prendre en considération les projets de construction suivants présentés par la Clinique Saint Pierre pour inscription dans le plan de construction des infrastructures hospitalières ;



3. Les grandes phases du projet



4. Carte et objectifs de l'AVP-SOL

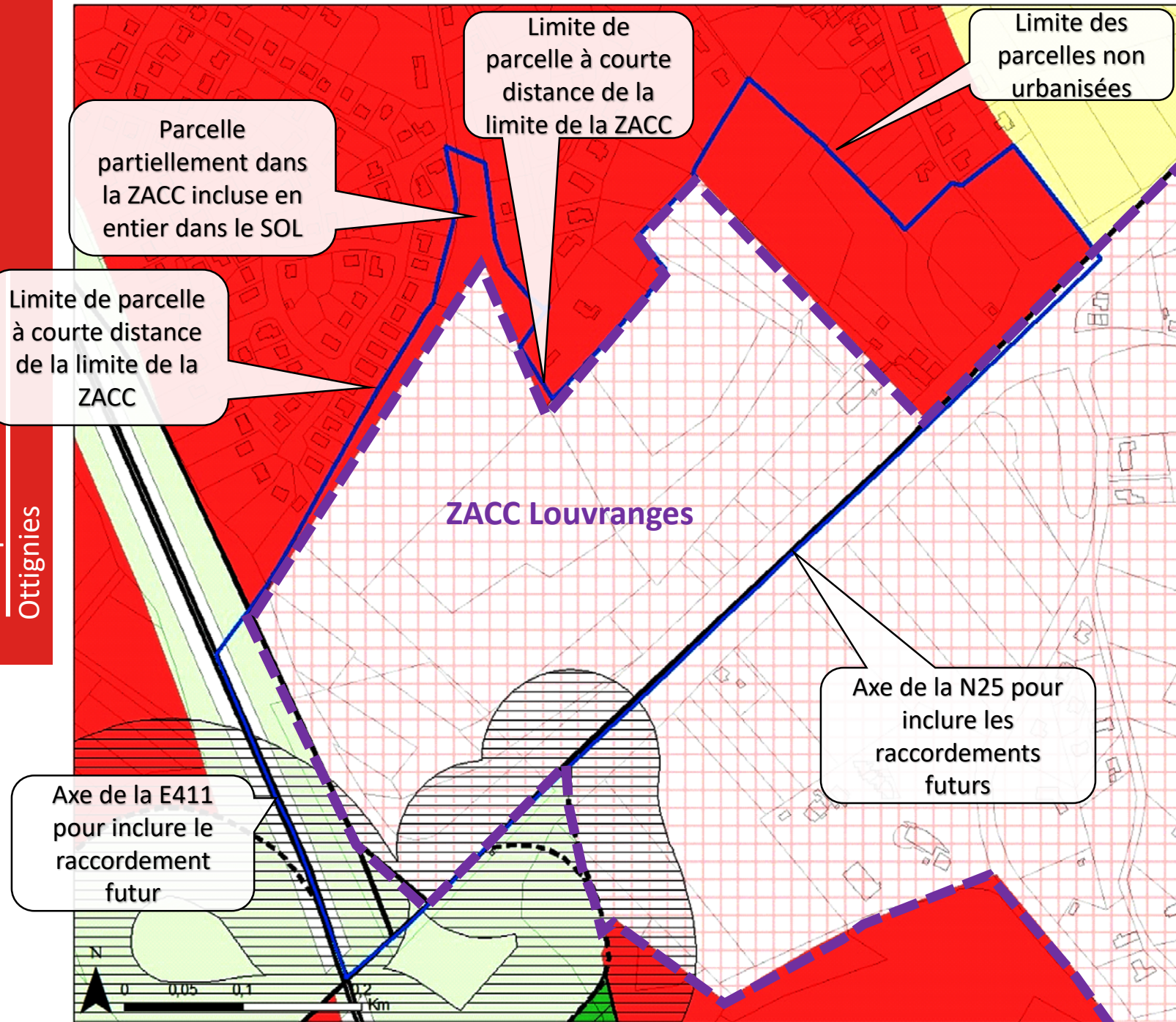


agora
-urba.eu

L'avant-projet de SOL
(schéma d'orientation local)
est un document
d'aménagement du territoire

Il donne

- des affectations sur le périmètre concerné
- des indications complémentaires quant aux possibilités d'urbanisation
- des objectifs :
 - Urbanisme
 - Environnement
 - Intégration paysagère
 - Mobilité
 - Infrastructures techniques

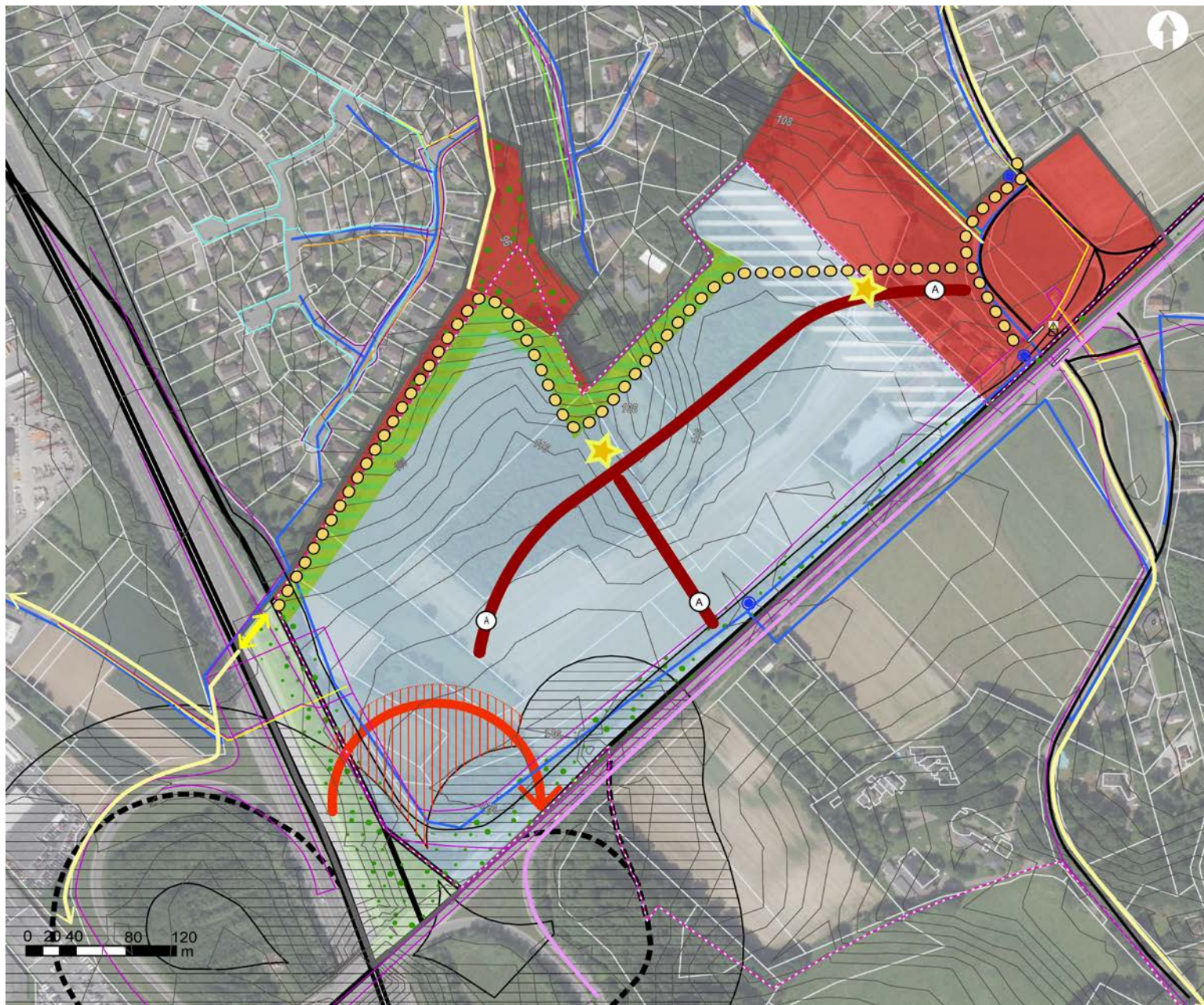


4. Justification du périmètre

Différences entre périmètre ZACC et SOL justifiées par :

- Inclure les axes E411 et N25 pour pouvoir gérer les raccordements routiers
- Eviter les incohérences entre le parcellaire et les limites de la ZACC dans le plan de secteur = inclure les parcelles en entier
- Prendre en compte les terrains non encore bâtis autour du chemin de Vieusart au nord de la N25 pour permettre les interventions sur le réseau viaire
- Partie au sud de la N25 laissée en ZACC pour d'autres projets potentiels

4. Carte et objectifs de l'AVP-SOL

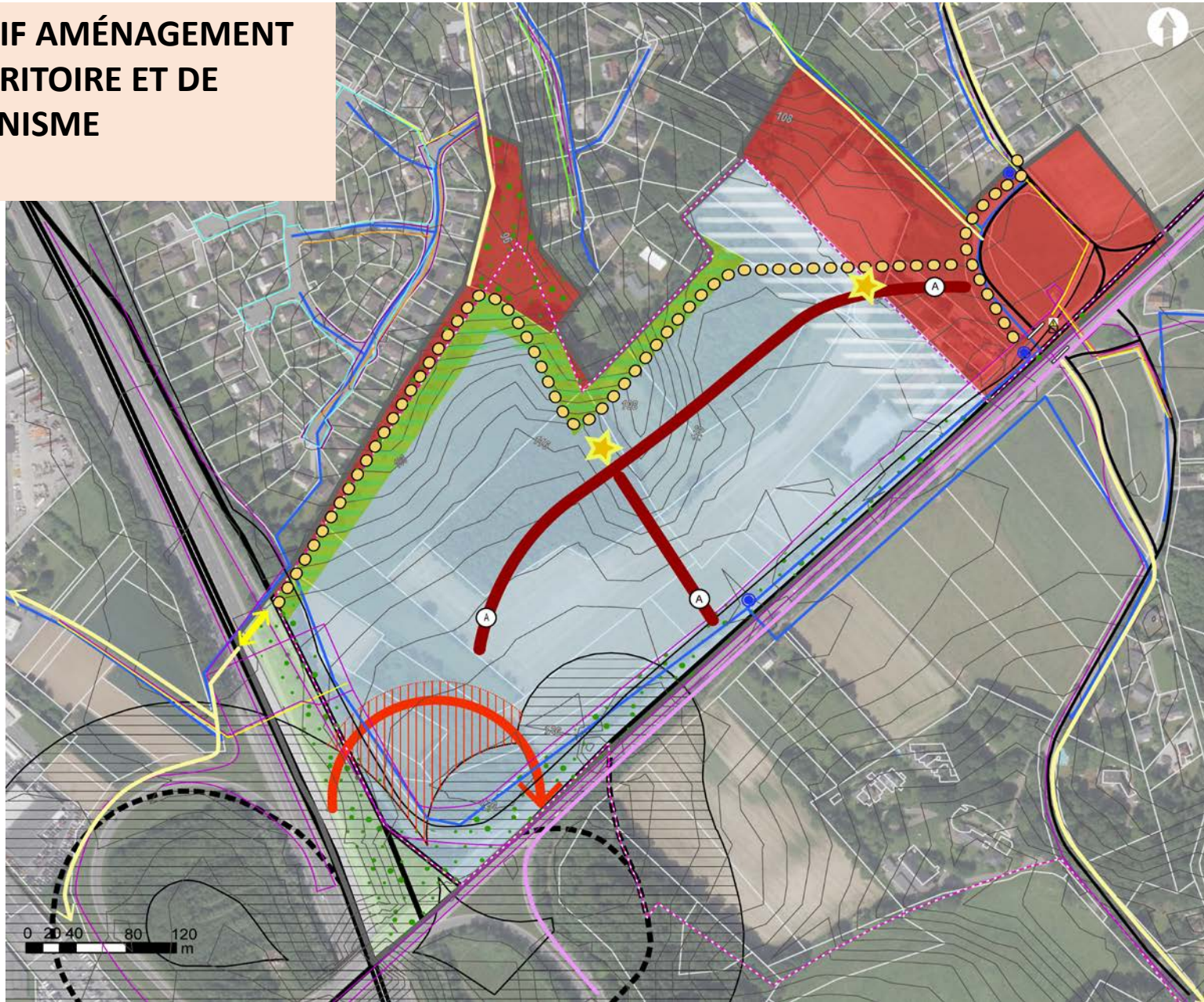


- **OBJECTIF GENERAL SOL**

mettre en place les conditions du **développement d'une institution hospitalière importante**
au cœur du brabant wallon
en respectant un bon équilibre entre les habitants et le futur hôpital

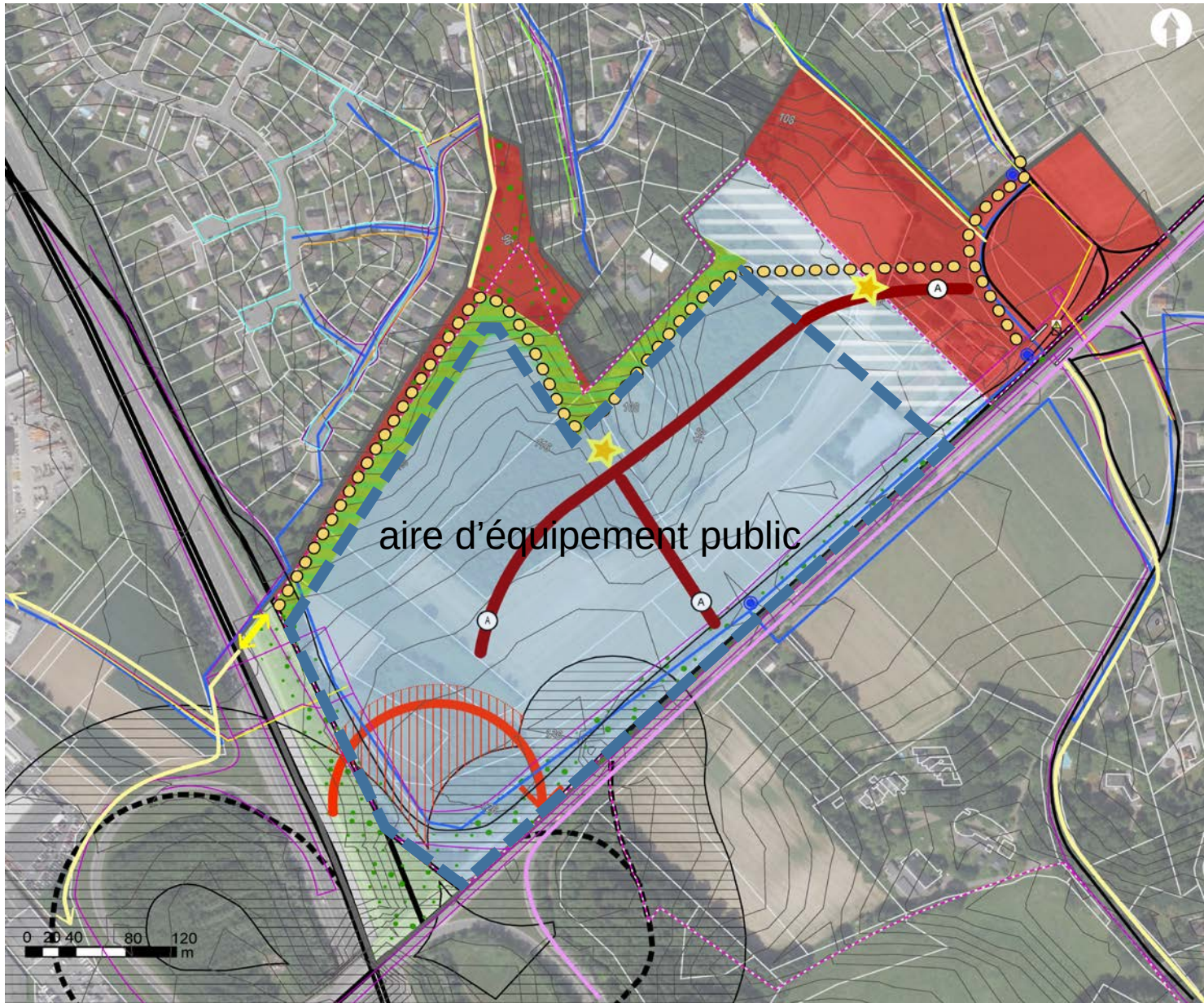
4. Carte et objectifs de l'AVP-SOL

- **OBJECTIF AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**



1. **METTRE EN PLACE LES DIFFÉRENTES AIRES**
2. **ASSURER LA TRANSITION AVEC L'INFRASTRUCTURE AUTOROUTIÈRE EN INTÉGRANT DES ZONES DU PLAN DE SECTEUR**
3. **ANTICIPER L'ADAPTABILITÉ DU SITE AUX BESOINS FUTURS**
4. **PRIVILÉGIER UNE ARCHITECTURE DURABLE**

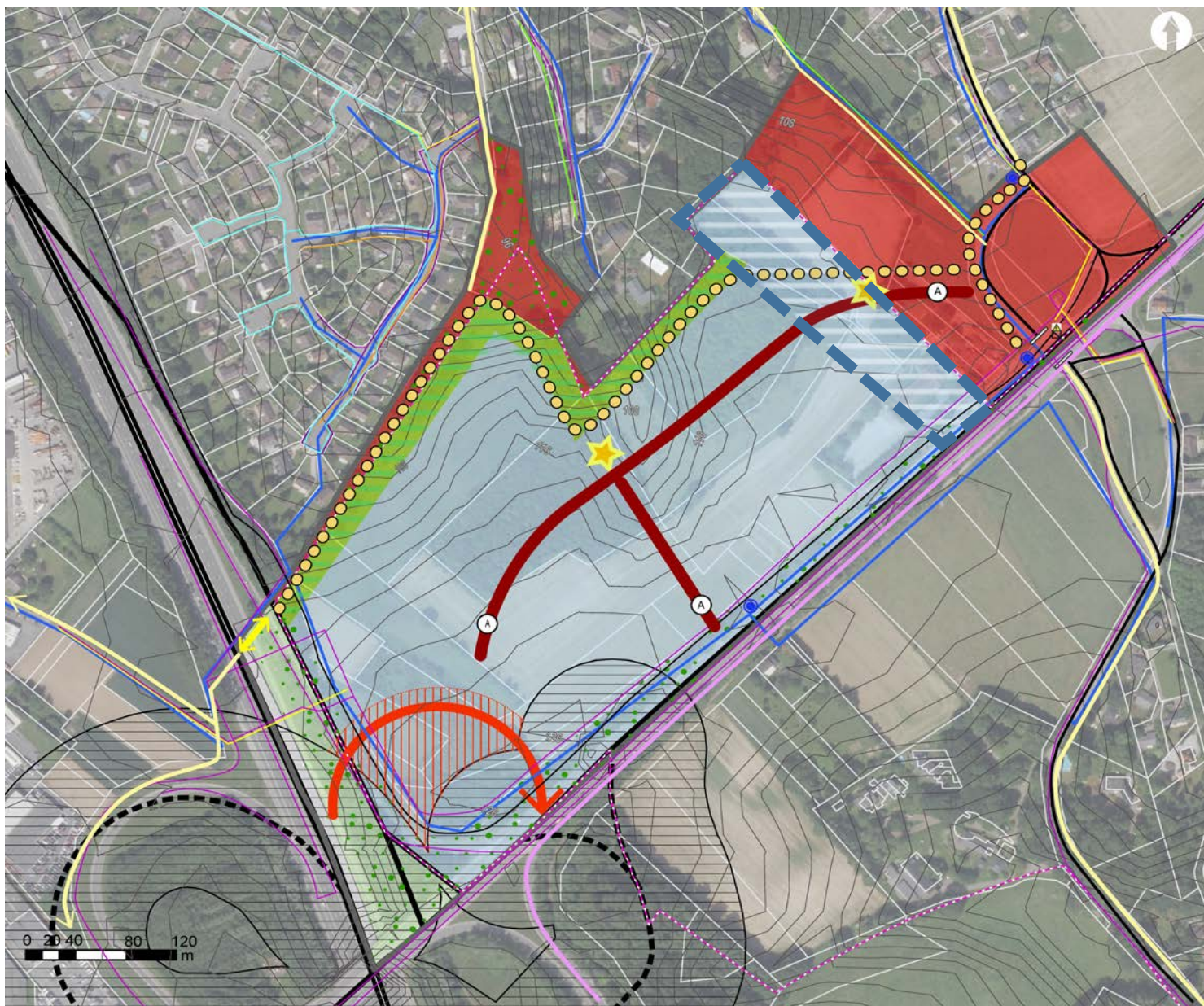
4. Les aires de l'AVP-SOL



AIRE D'ÉQUIPEMENT PUBLIC

**destinée
au futur hôpital
ses fonctions annexes
et à ses futures extensions**

4. Les aires de l'AVP-SOL

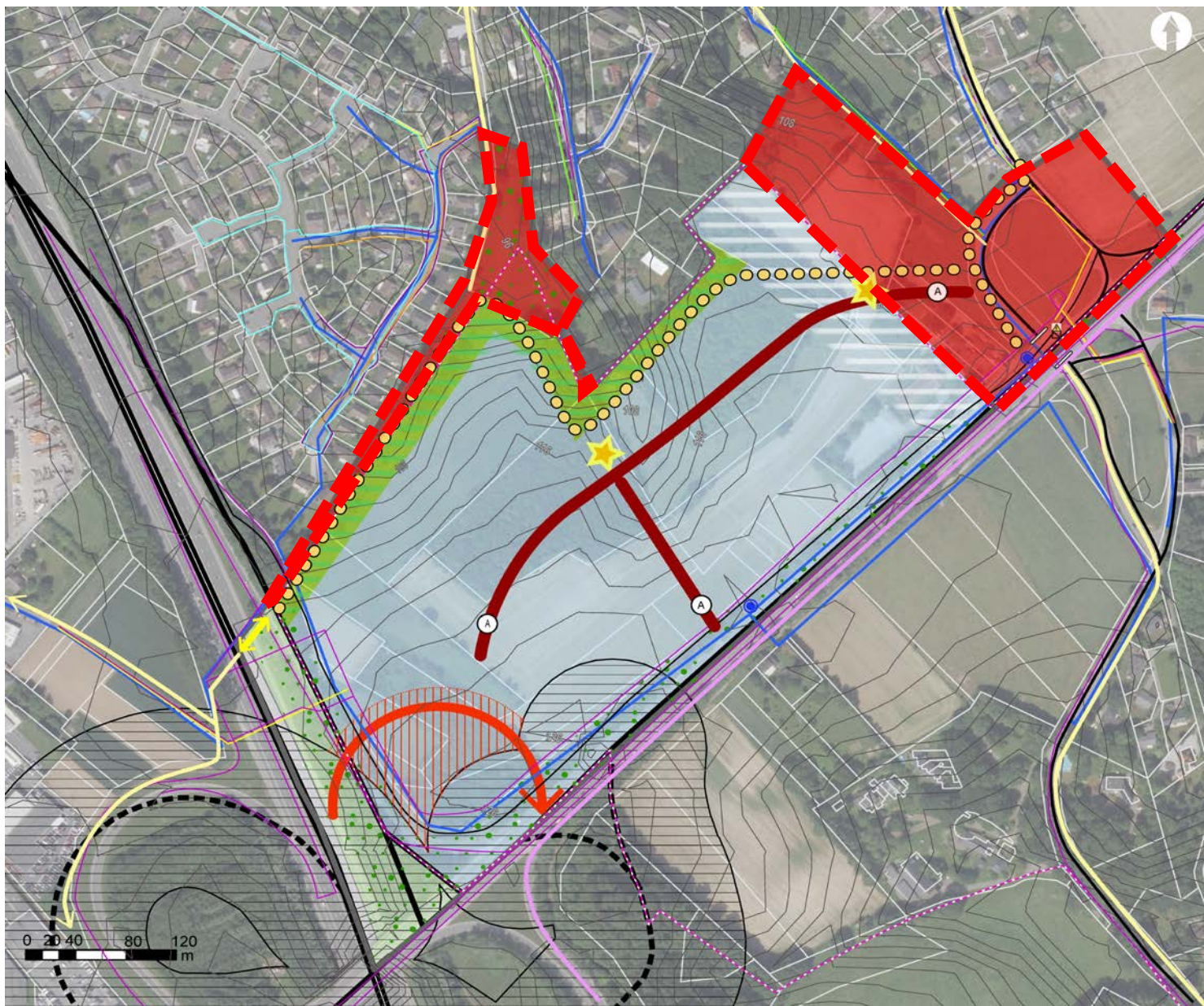


AIRE D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES

destinée aux besoins
connexes du futur hôpital
et des habitants
de la ville de Wavre

Par exemple :
résidence services, crèche,
maison de repos, maison
d'accueil, laboratoire médical,
hôtel, maison de répit,
espace co-working, etc,

4. Les aires de l'AVP-SOL

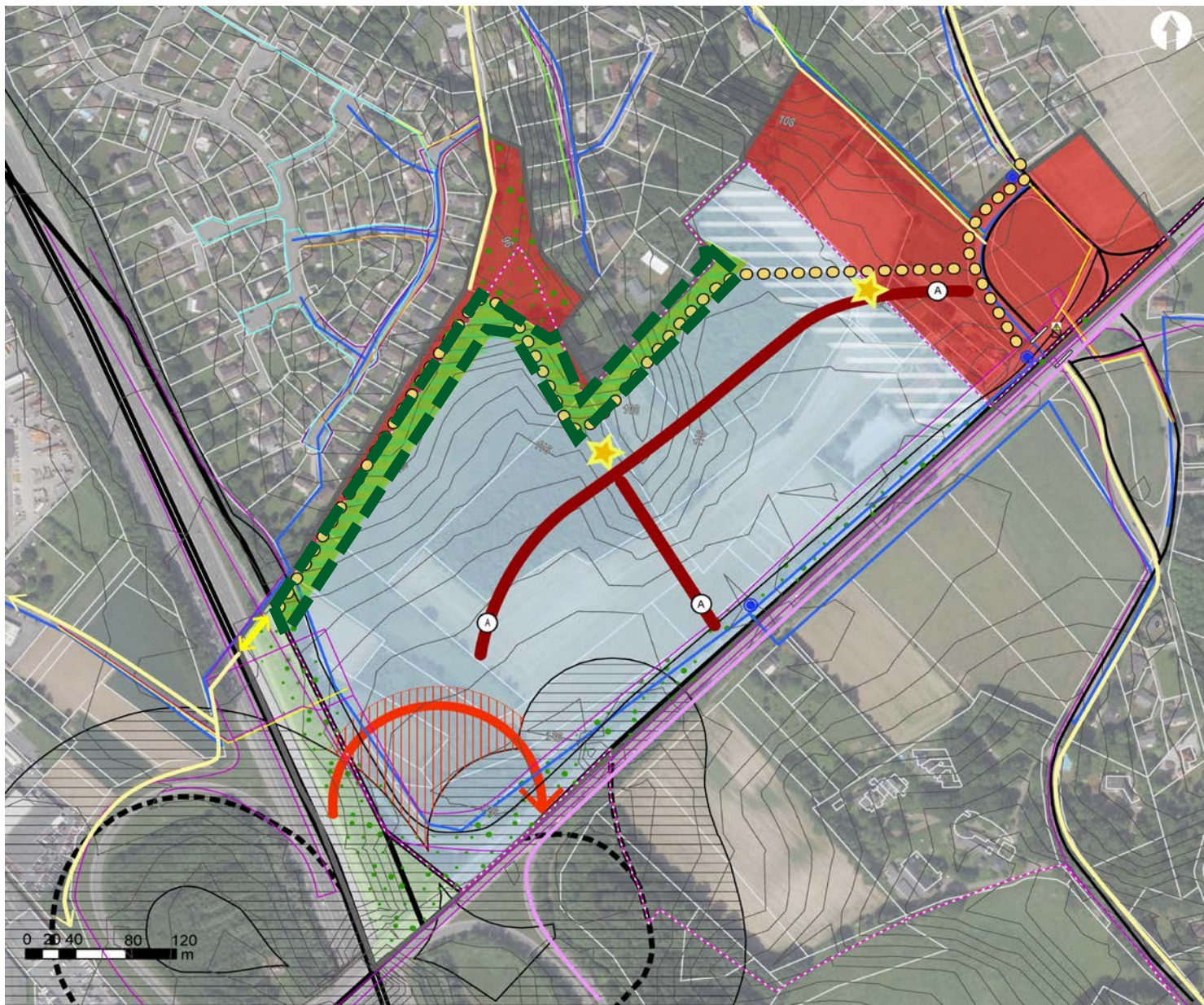


AIRE A VOCATION PRINCIPALE DE RESIDENCE

**pérennise les possibilités
d'aménagement résidentiel
prévues au plan de secteur**

**assure une transition
harmonieuse avec les aires
voisines de même affectation
au plan de secteur**

4. Les aires de l'AVP-SOL



**AIRE VÉGÉTALISÉE AYANT
POUR RÔLE DE CONSTITUER
UN ESPACE TAMPON
AU NORD**

20 m de large

**maintien, protection et
régénération du milieu
naturel**

**formation du paysage et
transition végétale**

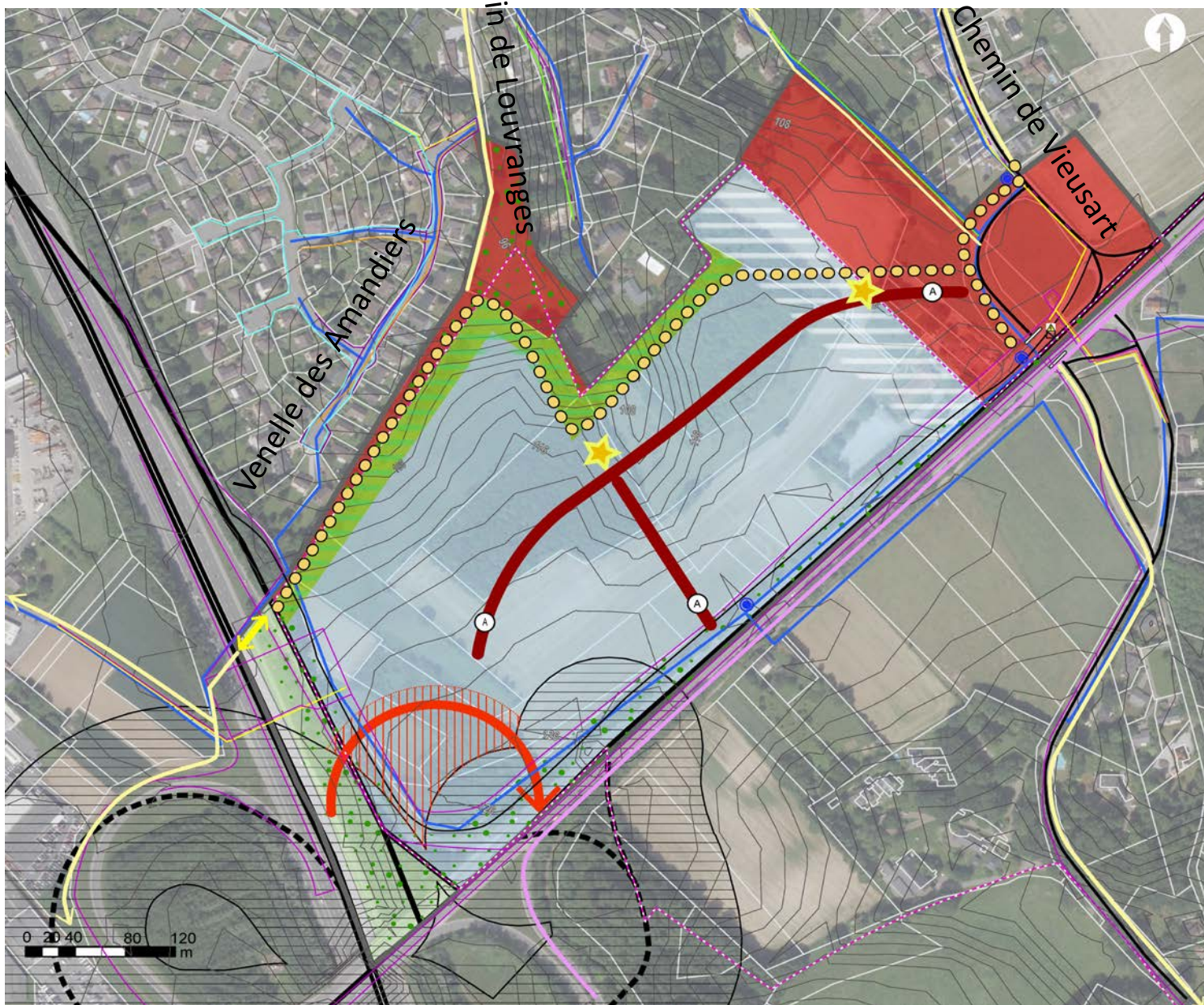
**haies, buissons et/ou arbres,
espaces enherbés et plantés**

cheminement piéton vélo

agora
-urba.eu



4. Les indications principales



COUVERT PLANTÉ



**AXE STRUCTURANT
MODES DOUX**



**NOUVEL ACCÈS
PRINCIPAL AU SITE
DEPUIS LA E411**



ACCÈS AU SITE



**AXE STRUCTURANT
CONNECTÉ AUX
ENTRÉES/SORTIES**



ESPACES PUBLICS
connectés aux réseaux
modes doux et
aux espaces
destinés à la
multimodalité

4. Objectifs de l'AVP-SOL

OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL

- VISER À ATTÉNUER LES NUISANCES SONORES DU TRAFIC ROUTIER
- FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET LA CRÉATION D'UN RÉSEAU ÉCOLOGIQUE
- GÉRER LES EAUX DE RUISSELLEMENT

OBJECTIF INTÉGRATION PAYSAGÈRE

- S'INSCRIRE DANS LES LIGNES DE FORCE DU PAYSAGE
- INSCRIRE LES CONSTRUCTIONS ET LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION DANS LE RELIEF EXISTANT
- DÉVELOPPER DES VOLUMÉTRIES ET DES GABARITS TENANT COMPTE DU RELIEF EXISTANT
- ASSURER UN AMÉNAGEMENT VÉGÉTAL PARTICIPANT À LA STRUCTURATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE :
LE COUVERT PLANTÉ

OBJECTIF MOBILITÉ

- RESPECTER LE « PRINCIPE STOP »
- DÉVELOPPER UN AXE PIÉTON + VÉLO POUR LES HABITANTS ET L'HOPITAL
- AFFIRMER LE PASSAGE PIÉTON SOUS L'AUTOROUTE
- DÉVELOPPER L'OFFRE EN TRANSPORTS PUBLICS & LES RÉSEAUX CYCLABLES ET PÉDESTRES
- PROPOSER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES
- ASSURER UNE ACCESSIBILITÉ MOTORISÉE ENCADRÉE (FINALISATION DE L'ÉCHANGEUR)
- ORGANISER LA MOBILITÉ INTERNE DU SITE
- ORGANISER LE STATIONNEMENT

INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX TECHNIQUES

- RÉALISER UN RÉSEAU D'ÉGOUTTAGE SÉPARATIF
- PROLONGER ET ADAPTER LES DIFFÉRENTS RACCORDEMENTS



La suite du projet

SOL

2020

- *Janvier : information au public 17-01-2020*
- Dépôt officiel de l'AVP-SOL
- Désignation d'un auteur de projet (RIE)
- Rapport d'Incidences sur l'Environnement (RIE)
- Adaptation du projet de SOL
- **Enquête publique**
- Adoption du SOL

Rapport d'Incidences sur l'Environnement
Enquête publique

2021-
2022

- **Projet de futur hôpital**
- Etude d'Incidences sur l'Environnement (EIE)
- **Permis travaux préalables** de viabilisation du site + **Enquête publique**
- Permis Unique projet + **Enquête publique**
- Travaux préalables (accès pour le chantier)

Enquête publique Permis Unique

2023

- Début de la construction de l'hôpital

Merci de votre attention

Fin de la présentation